Vol. XLI — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 11 Septembre 1912. — No. 45

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1re insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

M. BORDEN

Rend hommage a Quebec, berceau du christianisme et de la civilisation en Amerique

"Vous nous faites beaucoup d'honneur et de plaisir en nous offrant cette réception civique, preuve vivante de l'esprit public qui vous anime dans cette ville historique, qui a été le berceau du christianisme et de la civilisation apportés ici, il y a trois cents ans, par vos glorieux ancêtres."

(Extrait de la réponse du premier-ministre à l'adresse du Maire de la ville de Québec.)

LE RETOUR

L'honorable premier-ministre du Canada est arrivé à Québec vendredi, accompagné de l'Hon. L. P. Pelletier, ministre des Postes.

La ville de Québec a fait une réception officielle à M. Borden et à son collègue.

Le premier-ministre du Canada était, dès le lendemain, l'objet d'une autre réception civique à Montréal. Ottawa, la Capitale, l'a fêté lundi dernier. Toronto veut aussi lui présenter ses hommages.

Un confrère de l'Est précise dans les lignes suivantes, le caractère de la réception faite partout à M. Borden:

"Nous constatons avec plaisir que les libéraux s'unissent aux conservateurs pour souhaiter la bienvenue au Très Honorable R. L. Borden, à son retour au pays.

"Le maire de Québec, un libéral bien connu, avec une largeur de vues qui lui fait honneur, a pris l'initiative de la réception qui est faite cet après midi au premier ministre du Canada.

"A Montréal, des libéraux éminents donnent leur concours le plus empressé aux conservateurs pour l'organisation de la démonstration de demain soir.

C'est l'avis unanime que M. Borden a représenté notre pays en Europe avec beaucoup de distinction. Il a montré qu'il possédait les qualités d'un véritable homme d'Etat.

Les Enterrements d'un Confrere

Notre confrère français de Winnipeg,—qui s'ennuie dans l'opposition,—, veut absolument regarder le résultat des élections de Québec et de la Saskatchewan comme des *gains* pour le parti libéral. La vérité, c'est que la majorité globale des libéraux dans ces élections a baissé par milliers. On n'aperçoit guère dans un tel résultat un indice de défaite pour le gouvernement Borden!

Notre confrère est tout bonnement *dans les patates*.

Quant à M. Rogers, ses adversaires l'ont souvent déclaré *brûlé fini*. Ça dure depuis dix ans, cet enterrement-là, et c'est toujours, à recommencer. La fin de la cérémonie est plus éloignée que jamais. Les *croque-morts* qui s'essaient à la besogne ont moins de vie que le *défunt*!

DANS L'ALBERTA

Son Altesse Royale le Duc de Connaught a inauguré, le 3 septembre, les nouveaux édifices de la législature provinciale.

Les nouveaux édifices ont un site admirable, sur les bords escarpés de la rivière Saskatchewan. Ils ont coûté plus de $2,000 000.

Après le discours de bienvenue du premier-ministre Sifton, le Gouverneur-Général a ouvert la porte avec une clef en or et a visité les édifices.

Le Premier Ministre, dans son discours, a fait une longue allusion à la loyauté de la population de l'Alberta pour la couronne britannique.

Dans la matinée, le maire Armstrong a présenté une adresse au royal visiteur, faisant des allusions très transparentes à la réciprocité.

Il est pénible d'avoir à noter le manque de tact dont a fait preuve le fonctionnaire chargé de rédiger cette adresse.

Qu'est-ce que le gouverneur-général peut avoir à faire dans cette question de Réciprocité!

Et pourquoi lui avoir intimé que l'Ouest resterait loyal au reste du pays à la condition seule d'obtenir les changements de tarif que réclament les libéraux?

La raison, c'est que le Conseil de ville d'Edmonton a été victime d'une regrettable partisannerie politique, visiblement aigrie par la défaite.

Le Duc de Connaught a fait ce qu'il devait faire. Il a tout simplement gardé le silence sur le malencontreux passage. C'était la réponse qui convenait à cet acte très incorrect de procédé et absolument inexact dans sa teneur.

Les libéraux essaient de faire croire que tout l'Ouest réclame la Réciprocité, telle qu'on l'a définie et telle qu'on l'a battue en septembre dernier.

La vérité c'est que l'électorat de l'Ouest évolue plutôt vers la Protection, tout en demandant très légitimement un marché pour son blé.

Une élection fédérale, aujourd'hui, ne rallierait pas en faveur du principe réciprocitaire le nombre de votes d'il y a un an.

Qu'on observe l'élection du comté de Macdonald, quand elle viendra!

Mais même si toutes les provinces à l'Ouest du Lac Supérieur étaient unanimement en faveur de la Réciprocité, ce ne serait pas une raison de le dire dans une adresse au gouverneur-général du Canada.

La Contribution du Canada a la defense de l'Empire

Nous reproduisons plus bas, à titre documentaire, la traduction d'un mémoire rédigé par un groupe de citoyens de Winnipeg concernant la contribution du Canada à la défense de l'empire. Les signataires de ce mémoire, adressé au chef du gouvernement canadien et au chef de l'opposition, a été signé par des sommités de la politique et de la finance à Winnipeg. Les signataires se recrutent dans les deux partis.

Nous croyons de notre devoir de renseigner nos lecteurs, et c'est pour leur information que nous publions ce texte.

L'honorable premier ministre du Canada exposera sous peu au pays la politique du gouvernement. Nous avons toutes les raisons de croire qu'elle sauvegardera l'autonomie du Dominion en même temps qu'elle sera une manifestation pratique de notre attachement au drapeau britannique:

"Les soussignés, citoyens de Winnipeg, se recrutant dans les deux partis politiques, sont unanimes à soumettre avec insistance au premier ministre et au gouvernement du Canada, ainsi qu'au chef de l'Opposition de Sa Majesté que:-

1. Suivant nous, c'est le désir de la grande majorité de la population de l'ouest du Canada que le Dominion assume immédiatement sa part de la défense navale de l'empire.

2. La capacité de se défendre étant chose nécessaire à toute nation, le peuple canadien veut se munir, dans le plus bref délai raisonnable, de ses propres moyens de défense; et la politique permanente du Dominion devrait être de créer une marine qui serait digne de nos aspirations nationales.

3. Si les renseignements officiels révélaient des relations internationales accusant une situation tendue, le Canada devrait montrer immédiatement qu'il comprend sa part de responsabilités comme partie de l'empire; que toute démarche immédiate faite par le Canada en harmonie avec ce principe devrait être d'un caractère assez accentué pour correspondre pleinement à notre devoir et aux exigences de la situation, et être digne en même temps de la richesse matérielle et de la prospérité actuelles du Canada.

4. L'intention des Canadiens n'est pas en cette circonstance de tourner les esprits vers le militarisme ou de tendre les relations entre la Grande Bretagne ou aucune autre Puissance, mais de manifester d'une manière pratique leur conviction que le maintien continu de la marine britannique est un agent de préservation de la paix dans le monde, et de montrer sans équivoque les ressources considérables sur lesquelles l'empire peut compter pour sa défense de la part de ses possessions-d'outre mer.

5. Il est éminemment désirable que la politique de la confédération canadienne, dans son action immédiate, ou dans la création d'un système permanent de marine, ne devienne pas, maintenant ou plus tard, une question de parti.

6. Le gouvernement devrait donc sans délai s'efforcer, au moyen d'une entente amicale avec l'opposition de Sa Majesté au Canada, de donner à sa démarche et à la politique permanente du Dominion une forme qui, ayant l'adhésion des deux partis, élèverait au-dessus du domaine de la politique des partis, toute cette question de la défense de l'Empire.

M. Poincare et la Presidence

L'éclat inusité de la réception qui a été faite en Russie à M. Poincaré, premier ministre de la France, a paru une sorte de préparation pour la candidature de ce dernier à la présidence de la république. Une correspondance de Saint-Pétersbourg assure même qu'au cours de leurs conversations, M. Kokotzoff aurait dit à son hôte:

"Nous vous recevons avec toute notre amitié et nous ferons mieux encore, quand vous reviendrez nous visiter, après votre élection à la présidence de la république."

D'après la même correspondance, M. Poincaré aurait déclaré qu'il ne songeait nullement à se présenter pour des raisons de famille...

NOCES D'OR SACERDOTALES

Les paroissiens de St-Charles se proposent de célébrer, le dimanche 6 octobre prochain, le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de leur pasteur, le Révérend Père Edmond Gendreau, O. M. I.

Le Rv. P. Gendreau fut ordonné prêtre en la fête du Très Saint Rosaire, le premier dimanche d'octobre 1862.

Au début de son ministère, après une année de vicariat à Compton, 1862, il donna les prémices de son zèle apostolique aux cantons nouveaux de Clifton, de Barford, de Hereford et d'Auckland, en 1863.

Il est curé de West Shefford et desservant de St-Joachim, en 1864 et 1865;

Premier curé de Waterloo et desservant de Knowlton, de 1865 à 1868;

Premier curé de Cookshire et desservant de Bury, 1868-1874.

En 1871, il se met à la tête de la colonisation qu'il dirige avec succès dans les cantons de Ditton, de La Patrie, de Chesham et d'Emberton.

En 1873, il est délégué par le gouvernement d'Ottawa pour organiser le mouvement de rapatriement des Canadiens des Etats-Unis.

En 1874, il est nommé procureur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, jusqu'en 1880;

Il entre chez les Pères Oblats, au noviciat de Lachine, en 1880 jusqu'à 1882:

De 1882 à 1891, il est procureur à l'Université d'Ottawa. Il est en même temps l'organisateur et président de la Société de Colonisation et du Chemin de fer de Témiscamingue.

Il est aussi délégué par le gouvernement d'Ottawa pour s'enquérir sur les rapports des Pères Missionnaires et des agents des Réserves Sauvages dans le Nord Ouest.

Il est premier curé de la paroisse canadienne du Sacré-Cœur dans la ville d'Ottawa, de 1889 à 1891;

Procureur provincial des Oblats des provinces de Québec et d'Ontario, en 1891-93.

Supérieur des Missionnaires Oblats et curé de Mattawa et des missions environnantes, de 94 à 1897;

Assistant à Hull, de 1897 à 1898;

Vicaire-Général de Mgr Grouard, administrateur du District de Yukon et premier curé de Dawson, de 1898 à 1902;

Supérieur des Oblats et curé de Kenora, de 1902 à 1906;

Aumônier de l'Académie Ste-Marie, Winnipeg, 1906-1907,

Aumonier de la Maternité des Sœurs de Miséricorde, à Winnipeg en 1907 et 1908;

Depuis 1908, il est le vénéré curé de St-Charles.

UN EVEQUE ACADIEN

M. l'abbé E. Leblanc, curé de Weymouth, diocèse d'Halifax, est appelé au siege épiscopal de Saint-Jean N. B., en remplacement de Mgr Carey, nommé archevêque de Vancouver. Nos frères Acadiens du Nouveau-Brunswick vont se réjouir grandement de voir l'un de leurs prêtres honoré ainsi par le Souverain Pontife.

Il paraitrait que le choix d'un prêtre acadien pour l'évêché de Saint-Jean a été inspiré au Pape Pie X par l'estime qu'il a pour ce peuple si vaillant, si fidèle à la foi de ses ancêtres.

L'Ami du Foyer.

Le Japon et les Etats-Unis

Pékin—Le docteur Sun Yat Sen a déclaré ouvertement qu'il craignait que le Japon n'occupe la Manchourie et qu'il ne pensait pas que la Chine soit capable de défendre les provinces de l'est.

Répondant à une question, le président provisoire de la république chinoise a dit que le Japon était le plus grand ennemi de la Chine.

Lorsqu'on lui a demandé si les puissances permettraient l'occupation de la Mandchourie, il a répondu qu'aucun pays n'était assez fort pour s'y opposer seul d'une manière effective.

La puissance du Japon dans les eaux d'Orient, a déclaré le docteur Sun, est semblable à celle de l'Angleterre dans la mer du Nord.

Comme on lui demandait si les Etats-Unis permettraient l'occupation de la Mandchourie, il a répondu que ce pays était incapable de maintenir la "Porte ouverte", et il a ajouté que toute intervention serait une cause de guerre et que la marine américaine serait battue par celle du mikado.

Les paroles du docteur Sun indiquent clairement que la Chine n'a aucune confiance dans les promesses japonaises ou aux articles publiés par les journaux contrôlés par les Japonais.

L'Industrie Laitiere

NOUVELLE METHODE DE TRAITEMENT, DE CLASSIFICATION DU LAIT ET DE LA CREME ET DU CONTROLE DE LA QUALITE DE CES PRODUITS,

ou d'amélioration de la qualité du lait d'une manière générale et spéciale, par la réfrigération intense, rapide ou instantanée à basse température, aux sources de production, et au moyen de la restriction des manipulations actuellement requises chez les producteurs et les distributeurs de lait, de crème, etc., par S. M. Barré, ancien délégué de la Province de Québec en Europe, ancien professeur de laiterie au Collège d'Agriculture de Guelph, Ont.

Il y a eu demande de brevets pour cette méthode au Canada le **25** *février* 1911, *et aux Etats-Unis le* 17 *avril*, 1911.

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, le 23 *mai* 1912, *par S. M. Barré, au ministère de l'Agriculture.*

INTRODUCTION

Depuis au-delà d'un quart de siècle, plusieurs ingénieurs sanitaires, certains pédiatres ont élaboré de nombreuses méthodes propres à la préparation du lait destiné à l'alimentation des nourrissons, témoin les laits stérilisés par la chaleur, ou par l'action de certains gaz combinée avec celle de la chaleur; enfin les laits stérilisés, avec des substances chimiques. Mais personne n'a, à ma connaissance, songé au développement de méthodes propres à améliorer considérablement la qualité du lait d'une manière générale, se prêtant à la classification et au contrôle de la qualité de ces produits.

La méthode de refroidissement ou de chauffage en vases clos ou hermétiquement fermés, tournant immersés ou complètement submergés dans un liquide refrigérant ou calorifique, contenu dans un bassin stationnaire, fut en premier lieu mise en pratique au Manitoba par moi-même en 1902, sous la forme d'un pasteurisateur domestique pour le lait et la crème. Ce pasteurisateur domestique fut alors breveté au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre et en Australie.

En 1904, à West Shefford, au cours d'expériences faites avec cette méthode, et au moyen d'appareils fabriqués par MM. Desforges, Blouin et Latourelle, j'ai constaté qu'il était aussi possible d'enlever du lait ou de la crème, 120 degrés de chaleur en environ 15 minutes.

Me basant sur ces résultats encourageants, j'ai breveté certains appareils en 1905 et aussi en 1908, lesquels appareils j'ai perfectionnés en 1909, 1910, 1911, et au commencement de 1912; et au cours de l'année 1906, j'ai dévéloppé la méthode ci-haut mentionnée de classification du lait, de la crème et de contrôle de la qualité de ces produits.

En 1910, avec la bienveillante permission des RR. PP Trappistes, à l'Institut Agricole d'Oka, j'ai fait alors des recherches bien plus considérables qu'en 1904, et les résultats obtenus devront intéresser le public en général et ceux qui s'occupent d'industrie laitière en particulier. J'y reviendrai.

S. M. BARRE.

Dans cette méthode, il est entendu et compris que le mot "vase" veut dire n'importe quelle chaudière, pot, flacon, bouteille, calorifère, refrigérant, bassin pasteurisateur ou stérilisateur, récipient ou vase ouvert, clos ou couvert, hermétiquement fermé; pouvant contenir un liquide.

Cette méthode est basée sur les principes suivants:

1.—La réduction du nombre d'appareils aujourd'hui employés au traitement du lait ou de la crème, la diminution du transvasement, et la restriction des nombreuses manipulations actuellement requises mais devenues inutiles, par l'usage de mes appareils et de mes méthodes simplifiées.

Afin d'éviter le transvasement et les pertes et les souillures qu'il entraine, immédiatement après la traite, une partie du lait de chaque vache, ou du lait de plusieurs vaches est autant que possible vidée et mêlée dans un ou plusieurs vases ou bidons (préférablement ceux qui servent à l'expédition et au transport du lait, etc.,) fixés dans un basin de liquide refrigérant de manière à ne pas flotter quand ils sont vides ou partiellement remplies.

2.—L'application du froid ou de la chaleur à l'intérieur des vases ou bassins pasteurisateurs ou stérilisateurs combinés au moyen d'un ou de plusieurs tubes rotatifs, ou de faisceaux tubulaire rotatifs horizontalement montés dans les dits bassins stérilisateurs ou pasteurisateurs, et même dans des réfrigérants reliés à un récipient contenant un liquide calorique ou réfrigérant sous pression.

3.—L'application du froid ou de la chaleur entre deux vases ou récipients faisant partie d'un bassin pasteurisateur double, au moyen de plusieurs tuyaux réliés soit à une pompe ou un autre récipient élevés, contenant un liquide frigorifique ou calorique.

4.—L'introduction de la glace ou autres substances refrigérantes à l'intérieur de bassins pasteurisateurs ou stérilisateurs ou réfrigérants, au moyen de trémies fixées sur les côtés et à l'extérieur des dits bassins calorifères ou réfrigérants, et d'ouvertures percées vis-à-vis des dites trémies à travers les cotés des mêmes bassins et communiquant avec l'intérieur des dites trémies.

5.—La protection du lait ou de la crème contres les souillures chimiques ou bactériques provenant de l'air, de la poussière, des insectes, des rongeurs et de certains animaux domestiques, par la manipulation de ces produits en vases clos, ou couverts ou hermétiquement fermés, pendant la refrigération, le chauffage, le brassage, l'emmagasinage, le transport, et en certains cas la livraison.

6.—La refrigération, instantanée à l'abri des souillures provenant de l'air, au cours de la traite, ou de l'écremage, dans des appareils à fonctionnement continu ainsi qu'il a été démontré aux figures 1 et 3 de la demande de brevet No. 161,089, faite à Ottawa le 28 mars 1911, et à la fig. 1 de la demande de brevet faite à Ottawa le 28 février 1912, et aussi aux fig. 1 et 3 de la demande de brevet faite à Washington, E.-U., le 17 mars 1911, lesquels appareils permettent le refroidissement instantané du lait ou de la crème à n'importe quelle température jusqu'au degré de congélation.

7.—La refrigération intermittente du lait ou de la crème dans un ou dans plusieurs vases hermétiquement fermés, ou non, (les vases ou bidons employés servant de refrigérants) à des températures variant entre 33 et 45 degrés farht, pendant un laps de temps variant entre cinq et dix minutes; les dits vases ont été brevetés au Canada et de nouvelles demandes de brevets ont été faites au Canada, le 13 novembre 1911 et le 23 février 1912; et aussi le 17 mars, aussi le 8 sept 1911 et le 20 février 1912 à Washington, E. U.

8.—La refrigération en vases clos ou couverts, à quelques degrés au-dessus de la température du liquide refrigérant employé dans des appareils tubulaires brevetés.

9.—La congélation du lait ou de la crème, dans les bouteilles, flacons ou autres vases dans lesquels ces liquides congelés peuvent être transportés, emmagasinés et livrés.

10.—L'arrêt ou la suspension de la croissance des germes ou bactéries entrés dans le lait ou la crème pendant la traite ou l'écrémage, par un refroidissement immédiat, rapide ou instantané aux sources de production, à des températures variant entre 35 et et 45 degrés farth, préférablement au-dessous de 39, farth, et sur la conservation de ces produits aux températures ci-dessus indiquées, à partir du temps de la refrigération aux sources de production jusqu'au temps de la pasteurisation ou de la distribution de ces produits.

Le refroidissement en vases clos, couverts ou hermétiquement fermés peut restreindre la souillure bactérique du lait ou de la crème, à celle qui a lieu au cours de la production (la traite et l'écrèmage) et le même refroidissement immédiat, rapide ou instantané, à basse température peut en même temps suspendre la croissance de cette souillure bactérique initiale. Conséquemment l'analyse bactériologique de produits ainsi traités pourrait indiquer l'étendue de la propreté déployée pendant la traite ou l'écrémage, ou les deux, chez les cultivateurs, les fermiers ou autres fournisseurs de lait, sans inspection locale préalable, ce qui simplifierait considérablement nos méthodes de contrôle.

à suivre

Le Choeur de la Cathédrale

Les membres du Choeur ont tenu leur assemblée annuelle, vendredi, le 6 septembre, sous la présidence d'honneur de Mgr Dugas, V.G.

Les élections des officiers ont donné le résultat suivant:

Président, M. J. A. Beaupré.

Vice-Président, M. J. H. Clément.

Secrétaire-Trésorier, M. O. Leclerc.

Directeur, M. P. Salé.

Sous-directeurs, MM. C. C. Bernier et H. Duyvejonck.

Pianiste, M. A. Bétournay.

Bibliothécaire, A. Jacques.

Assistants-Bibliothécaire, MM Louis et W. Lévesque.

Maitre de discipline, M. J. Senez.

Assistant-Maitre de discipline, M. P. Laurendeau.

Comité de régie, MM. F. X. Lavoie, Ed. Beaudry et A. Ferland.

M. C. C. Bernier qui était président du Choeur depuis 7 ans fut élu Président Honoraire.

M. Bernier présenta l'adresse suivante au nouveau président à l'occasion de son prochain mariage:

ADRESSE

M. le Président,

Fidèles aux nobles traditions du passé et à leur constitution, les membres du Choeur de la Cathédrale s'empressent de venir vous présenter leurs félicitations à l'occasion de votre prochain mariage, avec l'une de nos plus charmantes et agréables concitoyennes.

Nous nous réjouissons de ce concert unanime d'éloges que vos mérites font exhaler du coeur de tous vos amis. Vos talents vous ont ouvert les portes aux plus nobles positions sociales, d'où vous dirigez avec tact, et le Cercle La Verandrye et la Société des Artisans, sans omettre votre charge non moins importante de Secrétaire-Archiviste de notre Société St. Jean Baptiste, position que vous occupez depuis plusieurs années avec une distinction marquée.

Fort de sa vitalité, de ses progrès, aspirant sans cesse à découvrir de nouveaux horizons pour y étendre sa shère d'action, le Choeur de la Cathédrale a jeté les yeux sur vous comme étant l'homme du jour, pour le diriger à l'avenir vers ses hautes aspirations. Il vient de rendre hommage à votre dévouement, à vos capacités et à vos talents en vous nommant, par de chaleureuses acclamations, son Président.

Bien des fois la voûte de notre Cathédrale a tressailli sous les charmes de votre voix, douce, agréable, sympathique et harmonieuse, tantôt seule, tantôt se mariant aux accords de tout un Choeur, mettant en extase une foule recueillie.

Ici, nous nous arrêtons et formulons un voeu: Puissent les échos de ces sublimes et saintes harmonies auxquelles vous avez si fidèlement mêlé votre voix, continuer leur répercussion sous le toit où vous y conduirez bientôt l'aimable compagne de vos espérances, de vos joies et de vos labeurs; puisse Dieu y répandre l'abondance de ces mêmes faveurs que vos chants réclamaient si ardemment pour son peuple!

Ces souhaits, nous les accompagnons de ce cadeau qui, quoique d'apparence modeste, n'en est pas moins un témoignage de notre haute estime et appréciation."

Le cadeau consistait en une magnifique lampe électrique.

M. Beaupré remercia d'une voix émue, ses amis. Il se dit très honoré d'avoir été choisi Président du Choeur de la Cathédrale et il apprécie beaucoup en cette circonstance le beau souvenir qu'il reçoit à l'occasion de son mariage.

LE TÉMOIGNAGE DE DEUX FEMMES.

Ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a été pour leur Santé— Ci-dessous est leur propre appréciation.

Haliburton, P.E.I.:—"J'eus un médecin pour me faire un examen, et il me dit que je souffrais d'une descente de la matrice, voyant cela, je fis usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et il m'a fait un bien sans pareil. Toutes les douleurs d'alourdissement disparurent. Je pèse dix livres de plus, les pertes ont cessé, et je me sens mieux que je ne l'ai été depuis très longtemps. Je trouve qu'une femme est ridicule de souffrir comme j'ai souffert pour l'amour de quelques dollars.

"Vous pouvez vous servir de cette lettre comme témoignage. Elle encouragera peut-être d'autres femmes, qui souffrent ce que j'ai souffert, à faire usage de votre Composé Végétal."—Mde. Geo. Collacutt, Haliburton, Lot 7, P.E.I.

Lisez ce que Cette Autre Femme dit: New Moorefield, Ohio.—"J'éprouve un grand plaisir à vous remercier du bien que m'a fait votre Composé Végétal. J'avais des douleurs d'alourdissement, je me sentais étourdie et faible, j'avais des douleurs dans le bas du dos, et c'était à peine si je pouvais rester debout assez longtemps pour un repas. Je me sentais mieux quand j'étais sur le dos, mais dès l'instant que je me relevais cette douleur de pesanteur revenait de suite et le médecin me dit que je souffrais de troubles féminins. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est l'unique médecine qui m'ait soulagée, et j'ai commencé de reprendre mes forces dès l'instant où j'ai commencé d'en faire usage. J'espère qu'il sera pour d'autres femmes qui souffrent, ce qu'il a été pour moi. Vous pouvez publier cette lettre."—Mde. Cassie Lloyd, New Moorefield, Clark Co., Ohio.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LIGNE DOUBLE

A

Détroit Hamilton, Toronto, Montréal, Ottawa, Niagara Falls, et NEW-YORK.

Tickets sur toutes les lignes de bateaux transatlantiques.

LA

Ligne Courte

Entre Edmonton et Winnipeg

4.00 p. m. Winnipeg, arr. 3.50 p. m.
8 30 a. m. Saskatoon arr. 9.38 p. m.
9. 15 a. m. Edmonton arr. 9.05 a. m.

Chars dortoirs. Lumiere électrique dans les compartiments.

Chemin uni, service de cuisine parfait, fonctionnaires polis.

Pour tous renseignements:

W. J. QUINLAN, Agent du département des passagers.

Phone Main 7098-5378

260 Ave. Portage Winnipeg

Bateau appartenant au Gouvernement, mis en vente

Des soumissions pour l'achat du bateau à gazoline "Henrietta" seront reçues par le secrétaire du département des affaires des sauvages à Ottawa jusqu'au 21 septembre.

Description comme suit: Longueur totale 35 pieds; quille 31 pieds; largeur 8 pieds. Deux chambres avec deux lits, salle à diner, sofa et sièges, telle salle étant garnie de buffet et armoire; privé en arrière de la chambre de l'engin. Des réserves pour les provisions sont ménagées en dessous des sièges de la chambre à coucher et de la salle à diner. Des provisions peuvent être aménagées pour sept personnes pendant quarante-cinq jours sans inconvénient. Il y a aussi des armoires dans l'appartement du devant pour emmagasiner tous autres articles. La chambre du pilote possède deux sièges, avec porte sur l'extérieur. Le réservoir à gazoline est situé à l'avant du bateau sous un petit pont couvert. Il a une capacité de deux grands barils de gazoline soit environ cent gallons. Il y a aussi place à l'arrière, sous couvert, pour cinq à six minots de patates ou autres provisions.

Les deux sièges de l'auant et les sièges de la salle à diner sont munis de coussins de deux pouces et demi et couverts de corduroy; quatre coussins du même matériel servent d'oreiller.

Le bateau est poussé par un engin à gazoline à double cylindre Westman. Il possède huit chevaux - vapeur et peut faire huit milles à l'heure. Il a une ancre avec longue chaine; aussi un bateau sauvetage de dix pieds de longueur avec une paire de rames. Il peut recevoir six personnes. Le bateau est éclairé à l'Acetylene. Il a trois lumières et un projecteur à l'avant du bateau. Ce bateau a été en usage pendant douze ans et sa charpente est en condition de première classe. Le bateau a été peint chaque année et il a marché à peu près cinquante jours chaque année. Il a été en usage cette année pendant quarante jours sans arrêter.

On donne les accessoires suivants avec le bateau;

Un poêle à gazoline coutant $35.00 avec deux ronds et un fourneau dans lequel on peut cuire la viande et le pain.

Une table pliante pour la salle à diner

Une grosse toile pour couvrir le petit bateau.

Une petite tente pour le pont. Cette tente est adaptable au mat du drapeau.

Il y a deux aimants, avec les outils pour l'engin à gazoline.

Le "Henrietta" est fini à l'intérieur en bois de cyprès verni. Le petit canot se trouve à l'arrière du pont. Il y a une allée autour des cabines extérieures. Cette allée a 16 pouces de large environ avec conduite à gaz dans les cotés sur les deux ponts. Il y a place sur le pont principal pour deux ou trois chaises.

Ce bateau est maintenant à Westbourne, Man. Pour plus amples détails s'adresser à R. Logan, agent des affaires des sauvages, Portage-la-Prairie, ou au soussigné,

S. J. JACKSON.
Inspecteur des Agences des Sauvages,
Stonewall, Manitoba.

James Bernier, M. P. P. H. P. Blackwood
Noel Bernier A. Bernier

Bernier, Blackwood & Bernier

AVOCATS-NOTAIRES

Argent à prêter sur hypothèques.
Placement de capitaux privé

Bureaux : 401, Bloc Somerset
Avenue du Portage, Winnipeg.

Téléphones MAIN { 3979 / 4767

Albert Dubuc J. A. Beaupré
Jacques Mondor

DUBUC, BEAUPRE & MONDOR

Avocats, Avoués et Notaires

BUREAUX :
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin Main et Portage
WINNIPEG, - - - Man.
Telephones Main 3696 et Main 583
Placements de capitaux privés

Telephone 334 B. de P. 319

A. J. H. Dubuc

AVOCAT ET NOTAIRE

Avenue du Portage (Coté Sud
4me porte de la Rue Main

BLOC DU TRUST & LOAN

ARGENT A PRETER—Placements de fonds privee

Telephone 334

DR. G. A. DUBUC

BUREAU

No. 81, AVENUE PROVENCHER
ST. BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.

TELEPHONE 1647

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. LACHANCE

SPECIALITE :

CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME

SOMERSET BLOCK

CHAMBRE 245 AVENUE DU PORTAGE,
Téléphone Main 7204 WINNIPEG

CONSULTATIONS : 2 à 5 P. M.
Tél résidence Main 2613. St-Boniface

CHIRURGIEN

DR. R. J. HURST, MEMBRE DU COLLEGE Royal d'Angleterre, licencié médecin du Collège Royal à Londres. Spécialité: maladies nerveuses et maladies de femmes. Bureau 305, Bâtisse Kennedy, Avenue du Portage (en face Eaton). Phone Main 814. Heures de bureau, de 10-12, 3-5 et 7-9.

DR. N. A. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital de St-Boniface

BUREAU

No. 81, AVENUE PROVENCHER
ST-BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS
11 à 12 a. m.
1 à 5 p. m.
7 à 9 p. m.

TÉLÉPHONES { Bureau, Main 1647 / Résidence, Main 1392

F. DE GRAMONT

NOTAIRE PUBLIC

FERMES ET LOTS DE VILLE A VENDRE

ASSURANCES — ARGENT A PRÊTER

PHONE MAIN 13306
221 AVENUE MCDERMOT
CHAMBRE 46

JOS. LECOMTE,

Notaire Public.

TERRES A VENDRE.

Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba
Argent à Prêter.

221 RUE MCDERMOT, Winnipeg.

J. GRYMONPRE

NOTAIRE PUBLIC

Licencié en droit de la Faculté de Paris

283 Avenue Provancher

SAINT-BONIFACE

Rédaction d'actes en anglais, français et flamand.

Terres à vendre. Prêts hypothécaires.

Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 8 heures du soir.

J. L. DEVAUX

Avocat, Notaire, etc.

308 Edifice McIntyre, - Winnipeg, Man.

TÉLÉPHONE MAIN 7488

DR. M. GERVAIS

BUREAU

No. 426, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
ST-BONIFACE

CONSULTATIONS
9 à 11 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 10 p. m.

TELEPHONE MAIN 3174

Gevaert & Deniset

88 AVENUE PROVENCHER, SAINT-BONIFACE

TELEPHONE MAIN 2354.

Maisons a Vendre

Rue Des Meurons $3,000
Ave. Cathédrale $2,750
Rue Ritchot - $2,200

Termes Faciles

Lots à Transcona, à partir de 10 dollars du pied ; bien situés.

Lot de rivière : 66 pieds par 650, $8,000, dont $500 comptant, et $250 chaque six mois. Intérêt, 6 p. c.

Autre lot de rivière. 56 pieds par 650 à $2,000, dont $400 comptant et $200 chaque six mois. Intérêt, 6 p. c.

Lots sur la route de Springfield, entre les deux futures villes, Transcona et St-Bonifacr-Est, près des "Union Stock Yards", de $200 à $650 par lot. $25 comptant et $10 par mois.

CORRESPONDANCE SOLLICITÉE

PRENEZ NOTE

DE NOS

Changements d'Adresses

BUREAUX:

No. 216 Avenue du Portage
Winnipeg
Téléphone Main 334

146 Rue de la Morinie,
Saint-Boniface

J. C. BACUEZ & CIE

EPICERIES ET....

CHAUSSURES SONT maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

T. PELLETIER, AVENUE TACHE St-Boniface

Le PAIN CANADA

EST BON A TABLE ET A TOUTES LES HEURES DU JOUR.

Vous n'avez pas besoin de vous faire un appétit pour manger le PAIN CANADA.—Il vous mettra lui-même en appétit — et alors vous mangerez.—Voyez à ce qu'il vous soit délivré chaque jour à votre porte. 5c le pain.

PHONE SHERBROOKE 680

CIE. GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Lignes Postales Francaises

NEW-YORK, HAVRE, PARIS

Départs tous les jeudis à 10 h. A. M.

La Provence 19 sept | France.........10 oct.
La Savoie....26 sept | La Provence..17 oct.
La Lorraine...3 oct. | La Savoie......24 oct.

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES

Tous les samedis à 3 h. p. m.

Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.

Chicago......21 sept | La Touraine...28 sept

DE QUEBEC A NEW-YORK

FLORIDE ....12 oct, 4 Midi

Pour renseignements s'adresser à.

ALLOWAY & CHAMPION

Représentants spéciaux

362 et 667 Rue Main, Winnipeg

ou à tout agent de Compagnie de Chemin de Fer.

Cité de St. Boniface

SOUMISSIONS.

Des soumissions ou propositions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à cinq heures p. m., vendredi le 20 courant pour construction de différents égoûts et trottoirs.

On pourra voir les plans et spécifications au bureau de l'Ingénieur de la Cité, Hotel de Ville, St-Boniface.

Chaque soumission devra être accompagné d'un chèque accepté pour 5 p. c. du montant de la dite soumission.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Par Ordre,
J. B. COTE,
Greffier de la Cité.

St-Boniface, Man., le 13 septemkre 1912.

Servez-vous du Savon Sec de Lever (une poudre) pour laver vos lainages et vos flanelles—et vous en serez satisfaits. 38

JOYAL & FILS

AGENTS D'IMMEUBLES

555 Avenue Tabhe
ST. BONIFACE, - MAN.

ASSURANCE SUR LA VIE ET FEU

Tel. Main 2956
Tel. Prive Main 3186

M. Arthur Jacques

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un magasin d'épiceries au coin des rues Langevin et Cathédrale, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

Toutes les marchandises seront de première qualité.

SPÉCIALITÉ : Beurre et oeufs frais toujours en main.

N'oubliez pas l'endroit.

Coin Langevin et Cathedrale

TelephoneMain 367. SAINT BONIFACE

T. A. IRVINE JOS. TURNER J. W. MOULD

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

TELEPHONE Main 8132

STANDARD PLUMBING CO'Y

No. 44 AVENUE PROVENCHER
SAINT BONIFACE.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

Le **WALKER** LE PLUS BEAU THEATRE DU CANADA

Phone Garry 2520

3 SOIRS Commençant Jeudi, le 12 Sept.

Matinée Samedi

PAUL GILMORE

DANS

THE HAVOC

Soirs, $1.50 à 25c. Mat. $1.00 à 25c

La Semaine Prochaine

Matinées Mercredi et Samedi

WILLIAM A. BRADY, Limited.

Présentera le grand drame

BOUGHT AND PAID FOR

Sièges en vente Vendredi, 13 Septembre

Soirs, $1.50 à 25c. Mat. $1.00 à 25c

Decoration d'Eglises et d'Appartement

F. D. Pambrun

ENTREPRENEUR A ST. BONIFACE

Peinture et Polycrôme de statue, imitation de faux bois et marbres, tapisserie, peinture et vitrerie. Travaux de bâtimen en tout genre.

Polissage et Vernissage de meuble à l'atelier

NO. 381 Rue ST. JEAN-BAPTISTE

Soumission sur demande s'adresser au

NO. 55 RUE AULNEAU.

BOITE DE POSTE 153.

The Guilbault Co.

Entrepreneurs LIMITED

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que : Gravier, Sable, Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

BUREAUX ET COURS : Estimations fournies

Norwood, St-Boniface

Téléphones : { Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M. 7442 B. de Poste, 143

J. D'AOUST, TEL. MAIN 5598. E. DUGAL, TEL. MAIN 7469

D'AOUST & DUGAL

Entrepreneurs de

Plomberie, Chauffage à eau chaude, air chaud et vapeur, Ventilation, Couverture, Plafond Métallique, Corniche et Echelle de Sauvetage.

Tel 6645 B. de P. 158

239 Ave Provencher (Coin rue Thibaut) St. Boniface

ENTREPRISE GENERALE

De tout ce qui concerne la Construction

Octave Godefroid

CONTRACTEUR

No. 84 Avenue Hamel, Saint-Boniface

Plans et devis sur demande

Téléphone 1815 Boite de Poste 176

Toute demande recevra prompte attention

Le Chemin de Fer Grand Tronc Pacifique OFFRE DE 5 VILLES Plan de Combinaison

Lots doubles 50x140 pds. avec une cour de 20 pieds à un prix moyen de $2.00 du pied de front. Ecrivez à M. A. Topping pour plus amples informations. International Securities Co., Département du Grand Tronc Pacifique, 842 Bloc Somerset, Winnipeg. Bonne opportunité pour un représentant. S'adresser personnellement entre 7 et 9 hrs. du soir.

LA CUSSON

LUMBER Co. Limited.

Ave. Provencher, entre le pont de la Seine et le C. N. R

Telephones Main 2625 | 2626

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse.

Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne, Man.

Charbon et Bois de Chauffage

J. T. Clement

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert une nouvelle Cour à Bois, 17 Rue Aulneau, à des prix réduits.

Prompte livraison dans toutes les parties de la Ville.

Vos commandes sont sollicitees

Boite de Poste No 1
Telephone 3054

Porte & Markle

Limited

BIJOUTIERS

300-302 Ave. du Portage,
Winnipeg, Man.

On Parle Francais

Un Fait Digne de Mention

Est que la bière enregistrée de Drewry

Refined ALE

est bonne pour la santé.

Elle est faite avec une eau pure, de drèche et de houblon, pas de sédiment

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY

WINNIPEG MAN.

MAGASIN DE SECONDE MAIN

Coin des rues Provencher et St-Joseph

VENTE A L'ENCHERE

LE SAMEDI A 2h. et a7h.

Vente à l'amiable tous les jours, de toutes sortes de Marchandises, Chevaux, Wagons, etc

Canadian Northern Hotel

S. STOCKHAMMER, Prop.

Coin de l'Ave. Taché et de la rue Dumoulin

Tél. Main 2956. ST-BONIFACE

Cet hôtel a été entièrement remis à neuf. Premier choix de Vins, Liqueurs et Cigares—Pension de première classe.

PRIX MODÉRÉS

Peu ou point de médecine ont le succès uniforme du Remède de Chamberlain contre la colique, le choléra et la diarrhée. Les cures remarquables de colique et de diarrhée accomplies par ce remède lui ont donné une grande réputation. En vente chez R. A. McRuer.

La question du canal de Panama

Le Foreign Office dément complètement la prétendue note officielle disant que le gouvernement britannique demandera formellement l'arbitrage sur la question des droits de passage dans le canal de Panama.

La déclaration formelle du Foreign Office à ce sujet se lit comme suit: "La ligne de conduite du gouvernement britannique est actuellement à l'étude et toute nouvelle à ce sujet est prématurée."

Les fonctionnaires compétents disent que la nouvelle a été lancée par les agences de nouvelles à une heure où il était impossible d'en obtenir la confirmation ou un démenti. C'est pourquoi tous les journaux du matin l'ont publiée.

La question du canal de Panama est encore exactement dans le même état que depuis quelque temps. Il est très probable que le gouvernement en proposera le renvoi au tribunal de La Haye, mais n'a pas encore décidé quelle méthode il adoptera.

Des richesses de charbon dans l'Alberta

Un médecin de San Francisco, le Dr R. Hoppe, a découvert de splendides mines de charbon à la jonction des rivières Smokey et Muskeg, dans le nord de l'Alberta. Il a formé une copamgnie au capital de quinze millions de dollars et a obtenu du gouvernement l'autorisation d'exploiter 28,160 acres de ce terrain houiller.

L'article d'un mérite réel devient forcément populaire. C'est le cas du Remède Chamberlain pour la toux, nous disent beaucoup de marchands. Voici un de ces marchands. M. H. W. Hendrickson, Ohio Falls, Ind., écrit: Le Remède de Chamberlain pour la Toux est ce que je vends le plus pour le rhume, la toux, le croup. En vente chez R. A. McRuer.

Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 30 septembre 1912, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead:

Township 28, Rang 7, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 29, Rang 7, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 32, Rang 14, à l'Oues du 1er Méridien.

Township 33, Rang 14, à l'Ouest du 1er Méridien.

Daté à Winnipeg, ce trentième jour de Août 1912

L. RANKIN, Agent.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

The Liquor License Act.

The following application to transfer an Hotel license has been received had will be considered by the Board of License Commissioners for License District No 4 at No. 261 Fort St., Winnipeg, at the Office of the Chief License Inspector, at the hour of 8 P. M. on Friday the twenty-seventh day of September A. D. 1912, transfer of the license of The Canadian Northern Hotel at St. Boniface, Man., from S. Stockhammer to Annie Bell.

Dated at St. Boniface this 3rd day of September A. D. 1912.

M. J. JOHNSTONE,
Chief License Inspector.

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée.)

Dans les cas respectifs où tels ouvrages d'améliorations locales seront exécutés, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera une taxe annuelle et uniforme de frontage (sur les propriétés ayant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt sur la dette étant calculé à un taux n'excédant pas cinq pour cent par an et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement

Dans le cas de pavage la Cité assumera le coût des intersections des rues, plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre septièmes du coût total, et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés ayant front sur les deux cotés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le coût du maintien pour le terme d'annees que devra durer le pavage il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 centins la verge carré et le montant nécessaire pour compléter les boulevards de chaque côté du dit pavage fera partie du coût du dit pavage.

Dans le cas d'égoût, il sera chargé aux propriétés ayant front sur chaque coté de la rue où les travaux seront faits une somme de deux piastres par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, à laquelle somme sera ajouté le coût de chaque connexion qui sera construite, le tout payable dans trente années avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Dans le cas où la Cité en général assumera une partie du coût du dit ouvrage, la taxe annuelle de frontage ne se rapportera qu'à cette portion du coût qui se trouve en outre de la part de la Cité et dans les cas de trottoirs construits sur un côté de la rue, la cotisation sera prélevée sur les propriétés ayant front sur ce côté là seulement de la rue.

Dans les cas de connexions d'égoût, les propriétaires intéressés ont trente jours de la publication de cet avis, pour construire les dites connexions, sous la surveillance de l'Ingénieur de la Ville

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût la Cité de St. Boniface pourra, sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci dessus mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage telles que ci-dessus.

Les ouvrages proposés et les rues et parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée, et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le coût seront payables respectivement comme suit:

PERIODE DE SEPT ANS

Un trottoir en madriers de 5 pieds 4 pouces de largeur sur le coté sud de la rue Dubuc, de la rue Demeuron à la rivière La Seine. Coût approximatif $1,514.00

PERIODE DE VINGT ANS

Un pavage de 26 pieds de largeur sur la rue Goulet, de l'Avenue Taché à la rue Langevin. Coût approximatif $19,665.00.

PERIODE DE TRENTE ANS

Un canal d'égoût souterrain sur la rue Kavanagh de la rue Dufresne à la rue Archibald. Coût approximatif $2,475.00.

Par Ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

St. Boniface, Man , le 11 septembre 1912.

NAISSANCE

Mme Prenovault, épouse de M. J. A. Prenovault, le 6 courant, un garçon.

La Poudre de Savon Desinfectant de Lever Y-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon. 34

UN LIVRE GRATUIT SUR MANITOBA

Le Département de l'Agriculture et de l'Immigration invite tous les habitants de la province à coopérer avec lui dans ses efforts pour attirer ici une proportion raisonnable des colons qui viennent dans l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède des avantages insurpassés pour tous ceux qui ont de l'ambition et de l'énergie. Nous avons des milliers d'âcres de terrain disponible comme homesteads, à part d'immenses étendues de terrains qui sont en vente à bas prix.

On peut acheter un grand nombre de fermes toutes prêtes, à des prix raisonnables; et on peut en louer d'autres sur bail à taux fixes ou pour fraction de la récolte.

Les avantages du Manitoba sont décrits avec détail dans un livre nouveau qui vient d'être publié par le Département d'Agriculture et d'Immigration, et qui sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande

Toute personne qui s'intéresse à l'avenir du Manitoba devrait envoyer des exemplaires de ce livre à ses amis d'autrefois avec une lettre donnant le récit de sa propre histoire De telles lettres accompagnées d'un livre sur le *Prosperous Manitoba* feraient connaître à des milliers de colons possibles les chances que nous offrons à ceux qui veulent travailler.

Ecrivez aujourd'hui aux soussignés, et on vous enverra un exemplaire du livre.

J. J. GOLDEN, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'immigration du gouvernement fédéral, à l'étranger.

Lemay-Beaupre

Lundi matin, dans la chapelle de la maison vicariale des Révérendes Sœurs Grises, à St. Boniface, avait lieu le mariage de M. Joseph Alexandre Beaupré, avocat, fils de M. Elzéar Beaupré, de cette ville, et de mademoiselle Anna Lemay, fille de M. Alphonse Lemay, aussi de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. l'abbé Béliveau, oncle de la mariée. M. Beaupré était accompagné de son père et M. Alphonse Lemay accompagnait sa fille.

Il y avait assistance élégante et nombreuse. Il y eut musique, une ravissante musique, pendant la messe.

Le déjeuner a été servi chez M. Lemay, puis M. et Mme Beaupré sont partis pour un voyage de noces dans la province de Québec. Les cadeaux faits aux deux parties contractantes sont nombreux. Nous offrons à monsieur et à madame Beaupré nos hommages et nos meilleurs vœux de bonheur.

***

Jeudi dernier, la Société des Artisans a fait à son président, M. Beaupré, une démonstration à laquelle assistaient en nombreses amis. Les dames étant de la fête, mademoiselle Lemay était présente et a reçu, elle aussi, sa bonne part d'hommages.

Le chœur de la cathédrale, dont M. Beaupré est l'un des membres les plus distingués, voulut lui présenter ses bons souhaits. On lira ailleurs dans le journal le compte-rendu de cette réunion.

Enfin, samedi soir, les amis de M. Beaupré en général se sont réunis au Club Laurier pour enterrer joyeusement sa vie de garçon. M. Roger Goulet a complimenté le héros de la fête. Un riche service de coutellerie accompagnait les vœux de tous. Il y eut discours, chant et musique. M. Beaupré répondit avec tact et reconnaissance à toutes ces marques d'estime. Si les vœux sont d'un heureux augure M. et Mme Beaupré traverseront une vie où il n'y aura que du bonheur.

Communication a la presse

UN AVERTISSEMENT AUX PLANTEURS DE PATATES

Le Ministre de l'agriculture à Ottawa a fait publier une affiche bien voyante appelant l'attention des cultivateurs sur la nécessité où ils se trouvent d'examiner avec soin leurs pommes de terre au moment de la recolte pour déterminer si elles sont ou non affectées de la "gale noire". Cette pancarte montre en couleurs naturelles un plan de pomme de terre entièrement attaqué ainsi que des tubercules que la gale noire a commencé a attaquer. Les cultivateurs qui découvriraient des spécimens douteux dans leur recolte sont priés de les envoyer au botaniste du Dominion, à la ferme expérimentale d'Ottawa.

L'affiche est publiée comme circulaire no. 3 du service de la botanique et est distribuée au public par le bureau des publications du Ministère de l'agriculture.

Chez Nous ET Autour de Nous

—On demande une servante s'adresser à Madame Genthon, No. 240 rue Dumoulin.

—On demande une servante générale. S'addresser à Madame J. H. Tremblay 739 Wolseley ave. Winnipeg Phone Sherbrook 2328.

—M. Jacques Bertrand, fils de M. Théophane Bertrand, est retourné samedi dernier à Montréal où il va continuer ses études théologiques.

—On demande un jeune homme pour ouvrage de bureau, sachant la sténographie sera préféré. S'adresser à Charette Kirk Co. Limited, Rue Desmeurons St. Boniface.

—Perdu un chapelet monté en argent avec médaillon en or. Ce chapelet a été perdu de la Cathédrale à la rue Dumoulin. Prière de le remporter à nos bureaux où récompense sera payée.

—M. Desjardins annonce au public qu'il a ouvert une écurie de louage, où vous trouverez toutes sortes de voitures, fiacres, buggies express etc. Telephone Main 6588 Avenue Provencher St-Boniface.

—M. Avila Therrien, de La Broquerie, vendra, le 24 septembre prochain, à 9 heures du matin, tous ses animaux, instruments aratoires, ameublement de maison, etc; condition de la vente: comptant.

—On demande un jeune homme avec certificat de 3me classe comme assistant-pharmacien, sachant le français. Bonne position pour une personne compétente. R. A. McRuer, Pharmacien, St. Boniface.

Si vous connaissiez la valeur réelle de l'Onguent Chamberlain pour les reins, la sensibilité des muscles, les entorses, et les douleurs rhumatismales vous auriez toujours cet onguent avec vous. En vente chez R. A. McRuer.

—La bâtisse du "Manitoba", qui est assez chargée de fils électriques, a été de nouveau frappée par le tonnerre samedi soir. Le choc a été violent et a fondu comme du plomb un tube en fer renfermant le réseau de fil. Les réparages ont été faits lundi matin.

—Paul Gilmore dans le drame "The Havoc" de jeudi à samedi soir; prix réguliers. La semaine prochaine le grand drame de tempérance "Bought and paid for" ce drame montre la misère que l'intempérance peut créer dans une famille. Prix des sièges de $1.50 a 25c.

—On peut s'inscrire dès maintenant pour l'étude de toutes les matières commerciales: Tenue des livres, Arithmétique, Clavigraphie, Correspondance, Anglais, Français, Piano, etc. Cours du jour et du soir. Méthodes rapides. Prix modérés. M. J. W. Poisson, 321 Rue Carlton, Winnipeg, Man.

—Se sont enrégistrés à l'Hotel St. George, St-Boniface la semaine dernière: F. X. Lacroix, Montréal., Madame C. Amiot Duck Lake, Mr. A. Amiot, Duck Lake., Mr. J. T. Laflamme, Montréal, Mr. D. McCusker, Regina., Mr. May Huck, Regina., Mr. Alex. Weisberger, Regina., Mr. J. S. Pope, Medecin Hat., Melle A. Ducharme, Qu'Appelle., M. Félix Leclerc, Québec, P. Q., MM. E. Rochon et fils, Keewatin, Ont.

Monter et descendre les escaliers, balayer, se pencher pour faire les lits, ne rendront pas la femme forte et belle. Elle doit sortir, marcher chaque jour un mille ou deux, et prendre les pastilles Chamberlain, qui faciliteront sa digestion et régulariseront ses organes. En vente chez R. A. McRuer.

NOTICE.

RURAL MUNICIPALITY OF RITCHOT

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Ritchot, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed and bearing date the fourth of September A. D. 1912, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid I will on Wednesday the twenty-third day of October A. D. 1912 at the Municipal Office of the said Municipality, at Saint-Norbert, in the Province of Manitoba at the hour of ten o'clock in the forenoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION OF LANDS	Acres	Arrears of Taxes	Cost	Total of Taxes	Patented or Unpatented
Lot No. 5 St. Norbert	164 24	266 43	50	266 93	Patented
Lot No. 51 St. Norbert	105	93 02	50	93 52	do
Lot No. 5 Blocks 1, 2, 3, 5, Pl 1858 Subdivision of lots 53, 54 St. Norbert	40	35 65	50	36 15	do
S½ of SW¼ 36, 8, 3E	80	23 29	50	23 79	do

Dated at St. Norbert this seventh day of September A. D. 1912.

G. T. LANDRY,
Secretary-Treasurer,
Municipality of Ritchot.